

Regards

de L'Isle-Adam

OCTOBRE 2014

NUMÉRO

84

LA RENTRÉE

Réforme
des rythmes scolaires

PAGE 13

DOSSIER

100^e anniversaire
de la Première Guerre
Mondiale

PAGE 18

NOUVEAUX

Radars
pédagogiques

PAGE 22

SORTIR

Exposition
Jean-Baptiste
Sécheret

PAGE 28

PRENEZ NOTE

Festivités
de fin d'année

PAGE 32



C'EST PARCE QUE L'EAU EST À TOUS, QU'ON DOIT TOUS S'EN OCCUPER.

Le regard de la société sur l'eau change.
Les citoyens demandent toujours plus d'information.
Les municipalités souhaitent s'impliquer
davantage. Après deux ans de concertation
pour imaginer collectivement le futur de l'eau,
Lyonnaise des Eaux propose d'agir dans un nouveau
cadre de gouvernance : plus de pouvoir
de contrôle pour les municipalités, plus de partenariat,
plus d'information pour les habitants.

**LYONNAISE DES EAUX LANCE
LE CONTRAT POUR LA SANTÉ DE L'EAU.**

www.contratpourlasantedeleau.fr



DES IDÉES NEUVES POUR L'EAU

GROUPE MACSAATCHI G&D — Illustration : Norma Bar c/o www.dutchunde.co.uk



Chère Alamoise, cher Alamois,

Ce journal de rentrée vous présente l'aménagement des temps périscolaires que nous proposons dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ce lourd travail de mise en place a été mené avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme par le service Enfance, fruit de concertations multiples avec les parents et le monde éducatif. Nous en découvrirons les effets tout au long de l'année et serons vigilants dans nos évaluations afin de procéder aux aménagements nécessaires à la rentrée 2015.

Personnellement, je suis sceptique quant aux bénéfices de cette réforme pour nos enfants. Si les élèves des écoles élémentaires pourront, grâce aux ateliers d'informatique, d'anglais et d'expression corporelle que j'ai souhaités, bénéficier de nouveaux apprentissages ou d'apprentissages "autrement qu'à l'école", je suis beaucoup plus dubitatif s'agissant des enfants des écoles maternelles. En effet, pour les jeunes enfants, les rituels sont importants. La structuration des nouveaux temps et espaces n'est pas évidente et la multiplication des intervenants amène la confusion.

Cependant, la loi étant la loi, je me fais un devoir de l'appliquer malgré mes réticences. Tout sera ainsi fait par la municipalité afin que cette nouvelle organisation des rythmes scolaires se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Bien cordialement,

Axel PONIATOWSKI

Axel Poniatowski

- 04 ■ Retour en images
- 06 ■ Vie publique
et citoyenne
- 10 ■ Enfance / Jeunesse
Réforme des rythmes scolaires
- 15 ■ Internet
- 16 ■ Cadre de ville

- 18 ■ Dossier spécial
100^e anniversaire
de la Première Guerre
Mondiale

- 22 ■ A travers la ville
- 24 ■ Vivre ensemble
- 27 ■ Economie locale
- 28 ■ Sortir
- 30 ■ Côté Sport
- 32 ■ Prenez-note !
- 33 ■ Infos pratiques
- 34 ■ Etat Civil

Regards Directeur de la publication : Axel Poniatowski - Rédacteur en chef : Elodie Thabourey - Attachées de communication : Emilie Colomer - Virginie Klein - Hélène Lebecq - Réalisation : Palissade Publicité 01 34 08 20 21 - Crédits photos : Emilie Colomer / Fotolia - Imprimerie STIP 01 39 91 91 73 - Régie publicitaire : Palissade Publicité - Distribution : Association "Porte à Porte" - Dépôt légal : ISSN N° 1157-6804 - Bulletin Municipal imprimé à 6750 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion durable des forêts. Mairie de L'Isle-Adam : 45 Grande Rue - Tél. 01 34 08 19 19.

COURSE DES BAIGNOIRES

Organisée par l'Amicale des Commerçants le dimanche **1^{er} juin**, la course des baignoires a rencontré un franc succès. 23 équipages se sont jetés à l'eau, devant des centaines de personnes venues les encourager.



FESTIVAL D'AUVERS-SUR-OISE

Le concert donné par l'ensemble Convergences et le trompettiste Romain Leleu, a conquis un public venu en nombre en l'église Saint-Martin le **27 juin**.

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION ADOLPHE WILLETTE

en présence de la délégation de la République de Montmartre le **16 juin**.



SPECTACLE PYROTECHNIQUE

Le **12 juillet**, les Adamois ont pu admirer le feu d'artifice haut en couleurs sur le thème des années yéyé.

JUMELAGE L'ISLE-ADAM / MARBACH-AM-NECKAR

Axel Poniatowski a reçu le **20 septembre** la délégation allemande et Jan Trost, Maire de Marbach-am-Neckar, au château Conti afin de sceller les 26 années d'amitié entre les deux villes.



14^e ÉDITION DU MARCHÉ DE L'ART

Dimanche **14 septembre** dans les jardins du Castelrose.

Une quarantaine d'exposants et autant de peintres sur le motif étaient au rendez-vous sous un magnifique soleil pour le plus grand bonheur d'amateurs d'Art venus flâner.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

De nombreux visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir la Ville et son patrimoine par le biais de visites guidées : pavillon Chinois, château Conti, église Saint-Martin, château de Stors, musée Louis Senlecq...



Le souffleur de verre, Cyril John Rousseau a proposé tout au long de ce week-end des démonstrations de son art.



Croisière sur le thème de l'impressionnisme.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Une centaine d'associations était présente samedi **6 septembre** au Centre sportif. Les Adamois ont pu choisir de s'inscrire à des activités culturelles, sportives ou artistiques... et découvrir de nouvelles associations grâce aux démonstrations qui ont eu lieu tout au long de la journée.



SALON DE L'ARTISTIQUE

Il s'est déroulé du **21 au 28 septembre** au château Conti. Le peintre adamois, Jean-Philippe Aizier, a remporté le prix de la Municipalité pour son œuvre "Eternité".



FOIRE HORTICOLE D'AUTOMNE

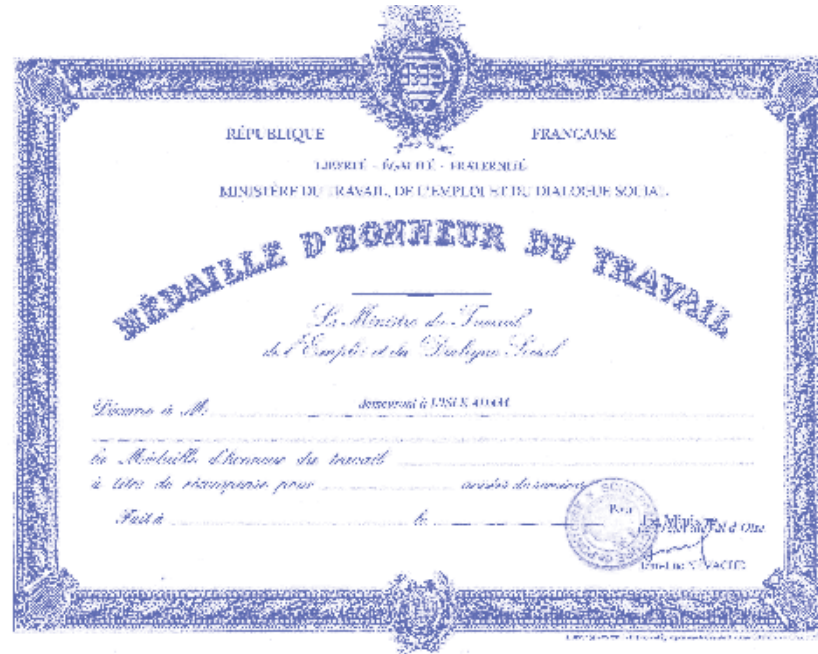
Les **4 et 5 octobre**

Les professionnels du jardinage se sont donnés rendez-vous au parc Manchez afin d'exposer une flore variée aux amateurs de fleurs, de plantes et d'arbustes.



COMMÉMORATION LIBÉRATION de L'Isle-Adam

A l'occasion du 70^e anniversaire de la libération des villes de L'Isle-Adam/Parmain, la cérémonie du 30 août s'est déroulée devant la stèle du Carrefour des Alliés et au monument aux Morts place du Tillé, où un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



DIPLÔME DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR du Travail

Les récipiendaires des trois dernières promotions ont été reçus par Axel Poniatowski le 4 octobre lors d'une cérémonie organisée en leur honneur.

« Argent »

Bruno Beau cousin
Isabelle Benito
Martine Cardot
Hervé Chevalier
Christophe Conciatori
Gilles Erynn
Franck Farge
Laurent Farrando
Laurence Galopin-Lumbroso
Delphine Gomez
Corinne Hodant
Marie de Fatima de Jesus
Cédric Leroux
Sofia Marcos
Anne Martin
Véronique Mercandalli
Eric Nocaudie
Monique Pomme
Corinne Putignani
Yann Robic
Johan Sagot
Paul Stolarczyk
Fabien Tamby
Gaëtan Veniard

« Vermeil »

Jean-Marc Andrieu
Sylvie Boulongne
Daniel Cavalier
Marc Cleret
Marie-Bégonia Delgado
Brigitte Do Brito
Catherine Gosseye
Sylvie Jacmaire
Caroline Jaloustre
Marc Lachaize
Frédéric Laurencon
Renée Lelorrain
Catherine Marie
Luc Maurin
Sylvie Menanteau
Hélène Munoz Gonzalez
Vincent Picard
Laurence Rastoll
Jean-Louis Ribeau
Ide Zak
Anne-Marie Zava-Duval

« Or »

Daniel Cavaillès
Philippe Le Cavil
Nicole Cochin
Pascal Dubois
Eric Eberschweiler
Martine Fortin
Eric Marro
Sylvie Offredo
Toudo Sissako
Philippe Zava

« Grand Or »

Denise Cadi
Nicole Cochin
Brigitte Jumelle
Marie-Jeanne Larue
Pierre Lemoine
José Martin
Malique Rahal

CONSEILS MUNICIPAUX

Compte-rendu des réunions du 23 mai et du 11 juillet 2014

Les décisions du Maire ont permis d'officialiser les points suivants :

- ✓ Règlement des honoraires dus dans l'affaire Ville de l'Isle-Adam/FREE.
- ✓ Attribution du marché relatif aux prestations de nettoyage de vitrerie et dépoussiérage en hauteur des bâtiments municipaux
- ✓ Achat d'un nouveau véhicule électrique et location d'une batterie
- ✓ Attribution du marché relatif à l'organisation du spectacle pyrotechnique
- ✓ Attribution du marché relatif aux prestations de sécurité-sûreté sur le site de la Plage
- ✓ Acceptation de divers remboursements de sinistres
- ✓ Souscription d'une police d'assurance Dommages-Ouvrage pour les travaux de réaménagement des vestiaires du stade
- ✓ Signature d'un contrat d'exploitation non commerciale du film "French Cancan" de Jean Renoir
- ✓ Approbation d'avenants à 4 marchés de travaux
- ✓ Attribution de diverses missions de coordination en matière de protection de la santé
- ✓ Autorisation de vente de dérivés au centre d'art Lartigue
- ✓ Signature d'un contrat d'entretien et de maintenance des équipements sportifs de la ville
- ✓ Attribution d'une mission de maîtrise d'œuvre concernant l'enfouissement des réseaux
- ✓ Attribution d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'une mission de diagnostic amiante sur l'opération de construction d'un restaurant scolaire et d'un dortoir à l'école Chantefleur
- ✓ Rétrocession d'un fonds de commerce au 3/5 rue du Pâtis
- ✓ Conclusion d'un contrat pour la réalisation d'un concert jazz
- ✓ Validation du service Nouveaux Voisins avec la Poste

Le Conseil municipal a adopté les points suivants :

- ✓ La nomination des membres délégués au Syndicat Mixte de gestion de la Fourrière du Val d'Oise
- ✓ La nomination des délégués suppléants au Centre Médico Psycho Pédagogique
- ✓ Le règlement de fonctionnement des établissements de la Petite Enfance
- ✓ Le règlement du Centre de loisirs
- ✓ La modification des statuts des amis du jumelage Marbach-am-Neckar/L'Isle-Adam
- ✓ La modification du mode d'attribution des cartes de Plage
- ✓ La modification du règlement intérieur de la Plage
- ✓ La modification du règlement de l'aire d'accueil des gens du voyage
- ✓ La mise à jour du tableau des emplois de la Ville
- ✓ La modification du Plan Local d'Urbanisme
- ✓ La décision Modificative n° 2 concernant le Budget Ville 2014
- ✓ La décision Modificative n° 2 concernant le Budget Plage 2014
- ✓ La mise en place des rythmes scolaires
- ✓ Les tarifs de la Plage pour les Communes du Val-d'Oise, hors CCVO3F
- ✓ L'avenant n° 1 à la convention relative à la réservation de places à la halte-garderie de L'Isle-Adam pour la ville de Parmain
- ✓ Le plan triennal concernant les logements sociaux
- ✓ Le maintien des pouvoirs de police spéciale du Maire
- ✓ Une opération de rétrocession de voirie
- ✓ La mise en place du Pédibus
- ✓ L'avenant à la convention de Comodat portant sur un immeuble au profit de l'Etat
- ✓ La signature d'une convention avec le club de Volley pour l'utilisation du terrain de volley de la plage
- ✓ La signature d'une convention avec le club de pétanque
- ✓ La cession de canoës au profit de l'association des Scouts d'Europe
- ✓ La signature d'une convention de coordination Police municipale/Etat
- ✓ L'adhésion de la CCVO3F au Syndicat d'aménagement du numérique du Val-d'Oise - modification des statuts
- ✓ Le rapport d'exploitation 2013 de la société LOMBARD & GUERIN
- ✓ Le compte-rendu d'activités 2013 du syndicat TRI-OR

➡ **DATES
DES PROCHAINS
CONSEILS
MUNICIPAUX**

14 novembre
et 19 décembre
à 19h

Salon d'honneur de
l'Hôtel de Ville



Les comptes-rendus des Conseils municipaux sont consultables intégralement en mairie et sur le site www.ville-isle-adam.fr

TRIBUNE D'EXPRESSION

Union pour l'Isle-Adam Ville Parc

En tant qu'Adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires et de l'Enfance, que reprenez-vous de cette rentrée 2014 ?

La rentrée scolaire 2014 est une rentrée différente des précédentes par la mise en place cette année des ateliers (T.A.P) dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

La loi sur les rythmes scolaires a-t-elle été difficile à mettre en place ?

Effectivement, cela n'a pas été simple, mais après concertation avec les enseignants et les parents d'élèves lors des comités de pilotage qui se sont réunis 5 fois durant l'année scolaire précédente, nous avons travaillé sur l'organisation du temps scolaire et des activités péri-scolaires. Lors d'un conseil d'école extraordinaire, chaque établissement a voté ses horaires et défini le temps de TAP soit 45 minutes chaque soir ou 3 heures groupées le vendredi après-midi. Cette nouvelle organisation a été validée par la Directrice Académique de l'Education Nationale.

Quelles sont les activités proposées par la municipalité et quels sont les élèves concernés ?

La ville de l'Isle-Adam propose aux écoles élémentaires ayant opté pour les 3h groupées du vendredi les activités suivantes : expression corporelle, anglais et nouvelles technologies. Ces activités sont dispensées par du personnel expérimenté.

Les autres écoles, y compris les écoles maternelles bénéficieront d'ateliers artistiques musicaux et d'expression corporelle, ainsi que de projets mis en place avec la collaboration des enseignants volontaires.

Beaucoup de communes ont eu des difficultés à recruter des animateurs pour appliquer cette loi. Qu'en est-il à l'Isle-Adam ?

L'Isle-Adam a rencontré les mêmes difficultés que les autres communes pour recruter ses

animateurs. La mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires nécessite l'emploi de 58 animateurs pour les 6 écoles de la commune.

A ce jour, la Ville a pratiquement recruté l'ensemble des intervenants.

Quelles ont été les conséquences de la mise en place de cette réforme ?

Outre le recrutement des animateurs, nous avons dû également proposer aux familles un service de restauration scolaire le mercredi midi, suite à l'instauration des cours le mercredi matin.

Nous avons mis en place un service de navette pour l'accompagnement des enfants des écoles de Chantefleur, Cassan et Jean de la Fontaine pour qu'ils rejoignent la cantine et le Centre de loisirs.

Nous avons aussi augmenté la capacité d'accueil de notre Centre de loisirs en offrant 30 places supplémentaires aux jeunes adamois.

Autre nouveauté de la rentrée, un service d'accompagnement des enfants du quartier de La Garenne vers l'école Camus tous les matins a été créé.

Les ateliers proposés dans le cadre de la réforme et définis par la municipalité sont gratuits pour les Adamois et représentent un budget annuel très important pour notre commune.

Pouvez-vous évaluer l'impact sur le budget communal ?

Nous ne pourrions précisément chiffrer l'impact financier de l'application de cette réforme qu'après la mise en place effective du dispositif, les ajustements nécessaires réalisés et les participations financières de l'Etat et de la Caisse d'Allocation Familiale notifiés. Nous ne savons toujours pas si ces dernières seront reconduites pour les années scolaires futures. Nous estimons l'enveloppe financière nécessaire pour une année scolaire entre 150 000 et 250 000 euros.



**Entretien avec
Claudine Morvan
Lebrec'h,
adjointe aux
Affaires scolaires,
Enfance
et Jeunesse,
Transports
scolaires**

LE RECENSEMENT À 16 ANS est-il obligatoire ?

Oui. Le recensement est une démarche civique essentielle.

Cette démarche est indispensable pour pouvoir s'inscrire aux examens tels que le baccalauréat, BEP, CAP, permis de conduire et aux concours de l'Etat. Il permet également aux jeunes d'être inscrits d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Qui doit se faire recenser ? Tous les garçons et les filles de nationalité française dès l'âge de 16 ans et avant 16 ans et 3 mois révolus.

Où se faire recenser à L'Isle-Adam ? Il faut se présenter au Castelrose muni d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile ou du livret de famille des parents. Une attestation de recensement sera alors délivrée et à conserver précieusement.



**Cérémonie d'accueil
des nouveaux Adamois
Samedi 15 novembre - 11h
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

A QUOI SERT le médiateur municipal ?

Le rôle du médiateur est d'essayer de trouver une solution à l'amiable entre un administré et l'administration municipale en cas de litige. Il se doit d'être neutre, impartial et indépendant.

Les habitants pourront saisir le médiateur pour des questions d'urbanisme, permis de construire, problèmes de voirie, de voisinage, d'hygiène ou d'état-civil...



La médiation sert à mieux comprendre la situation, rétablir la communication lorsqu'elle est rompue, examiner les préoccupations et les intérêts de chacun et chercher ensemble les solutions possibles.

Contact du médiateur municipal :
Thierry Malherbe
t.malherbe@ville-isle-adam.fr

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES avant le 31 décembre

Sans inscription sur les listes électorales il est impossible de voter.

Les personnes ayant changé de domicile, et les jeunes venant d'avoir 18 ans doivent s'inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre**.



Une fois l'inscription faite, vous recevrez votre carte électorale.

Elections en 2015 :
Elections départementales
Elections régionales

**Vœux 2015
d'Axel Poniatowski**

**Dimanche 11 janvier à 11h
Centre sportif Amélie Mauresmo**



UNE BELLE RENTRÉE SCOLAIRE

Ce sont 1 328 élèves de l'école maternelle à l'école élémentaire qui ont repris le chemin de l'école le 2 septembre : 973 en classe élémentaire dont 12 enfants en Classe d'Inclusion Scolaire et 355 en maternelle.

Le service Enfance a recensé 222 nouvelles inscriptions et une hausse des effectifs pour cette rentrée évitant une fermeture de classe à l'école maternelle Dambry et entraînant une ouverture à l'école élémentaire Camus.



Écoles publiques

Remise des dictionnaires

Remise des dictionnaires par le Député-maire Axel Poniatowski aux élèves de CM2 .



Institut Notre-Dame

1 Lauréats du concours de dessin organisé par le Lion's club pour la lutte contre la cécité le 29 mars.

2 Le 14 mai, Axel Poniatowski a reçu à l'Assemblée Nationale des collégiens allemands venus dans le cadre d'un échange entre le collège Pierre et Marie Curie et le Friedrich-Schiller Gymnasium de Marbach-am-Neckar, ville jumelée avec L'Isle-Adam.

3 En mai, les élèves de CM1 - CM2 de l'école Balzac ont pu découvrir l'univers des otaries lors de leur classe transplantée ayant pour thème la nature.

4 Remise des prix du concours d'expression écrite du Rotary Club le 24 mai.

5 Les diplômes de Secourisme ont été remis aux collégiens par Axel Poniatowski lors de la cérémonie du 6 juin.



BRÈVES

Bienvenue à Cécile Pottier, nouvelle directrice de l'école élémentaire de Cassan, à Catherine Guil, nouvelle directrice de l'école maternelle Dambry et à George Rivière qui remplace la principale, Myriam Cholet au Collège Pierre et Marie Curie.



Axel Poniatowski remercie Micheline Mauger, ancienne directrice de Cassan pour ses années de service auprès des élèves de l'école.

CONCOURS SOGERES : les CP de l'école Balzac récompensés !

Dans le cadre de la 10^e édition du concours d'écriture et d'illustration de Sogeres, la classe de Sylvie Bouxom de l'école élémentaire Balzac a pu admirer leurs textes et illustrations "Les marmottes Biscotte et Compote" édités dans le livre publié par les organisateurs.



Les enfants de l'Accueil de loisirs Jean-Paul Nombrot ont préparé, en juin, un spectacle sur le thème du concours "Sur les pas d'Alphonse Daudet"

NUTRI-CHALLENGE

Une cinquantaine d'enfants et de parents sont venus s'essayer au parcours de santé proposé par la municipalité le 13 septembre. L'objectif : mieux connaître les aliments bons pour la santé de façon ludique et agréable !



L'ÉTÉ DES JEUNES ADAMOIS



Le Centre de loisirs a accueilli une centaine d'enfants en juillet et la moitié au mois d'août. Au programme : plage, Sherwood parc, le parc d'attraction "la mer de sable", parc d'Hérouval et Saint-Paul, tennis... de quoi rendre l'été agréable et plein de souvenirs !

Les séjours en colonies de vacances organisés par la municipalité pour les 6-10 ans ont rencontré un vif succès avec plus de 28 jeunes inscrits en juillet comme en août.

Pour les jeunes entre 11 et 15 ans qui restent à L'Isle-Adam pendant l'été, la Ville a mis en place depuis déjà deux ans un encadrement avec deux animateurs sportifs qui leur font découvrir de nouvelles pratiques sportives telles que la lutte, la boxe, le handball, le basket, le tennis de table

et de nombreux tournois de football en salle.

Il leur a été proposé 2 sorties par mois : un bowling, le Sherwood parc, le Parc Astérix et un cinéma.

Les Pass-Loisirs. Activités réservées aux jeunes Adamois en juillet, à l'initiative de la Ville, subventionnées par la Caisse d'Allocations Familiales, organisées et animées par le Centre Adamois des Loisirs et de la Vie Associative (CALVA).

Cette année, le taux de participation des 11-16 ans a dépassé toutes les espérances.

Animés par des associations adamoises, départementales ou par nos animateurs, les jeunes ont pu participer à des ateliers très variés. Au programme : danse du monde, pêche, reliure, cuisine, graff, grands jeux de sociétés, djembé, théâtre et initiation à la plongée.

Du côté des sorties, en bus ou minibus, les jeunes sont allés au parc Astérix, faire de l'accrobranche et ont dévalé les toboggans d'Aquaboulevard.

Chaque année, nos animateurs innovent et pour ce cru, ils ont organisé une soirée cabaret avec nuit à la M.I.A. pour le plus grand plaisir des jeunes.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Après consultations des différents partenaires et conformément aux directives de l'Éducation Nationale, les conseils d'écoles ont statué début juin, sur leur mode de fonctionnement.

Les horaires suivants ont été validés : toutes les écoles de la commune auront cours le mercredi de 8h30 à 11h30.

➔ Pour les écoles Jean De La Fontaine, Chantefleur, Cassan et Balzac, les élèves ont classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45.

Un Temps d'Activité Périscolaire (T.A.P.) gratuit non obligatoire est proposé aux enfants de 15h45 à 16h30 (les activités proposées sont des ateliers ludiques organisés par des animateurs expérimentés).



➔ Pour les écoles Dambry et Camus, les élèves ont classe les lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 11h30.

Le Temps d'Activité Périscolaire (T.A.P.) gratuit non obligatoire est proposé le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30, soit 3 heures d'activité.

➔ Pour les classes élémentaires ayant adopté les 3h groupées, des interventions en anglais et en expression corporelle sont conduites par des professionnels de la discipline, tandis que les enfants participant aux T.A.P. de 45 minutes bénéficient d'ateliers respectant un projet élaboré par les équipes d'ATSEM et d'animateurs.

Pour les mercredis, la ville de l'Isle-Adam propose :

- Un accueil préscolaire de 7h à 8h20 sur les sites habituels.
- Seuls les enfants dont les deux parents ont une activité professionnelle peuvent fréquenter le centre de loisirs de 11h30 à 19h dans la limite des places disponibles.
- Un ramassage scolaire pour les écoles publiques dépose les enfants au Centre de loisirs Jean-Paul Nombrot.

Renseignements service Enfance :
01 34 08 19 09 ou 01 34 08 19 27
Courriel : service.enfance@ville-isle-adam.fr

LES SALONS DE L'ETUDIANT

à Paris, porte de Versailles

Salon Européen de l'Education
du 27 au 30 novembre (9h30-18h)

Salon de la rentrée décalée
10 et 11 janvier (10h-18h)

Salon de l'apprentissage et
de l'alternance
du 16 au 18 janvier (10h-18h)

salon de l'Etudiant de Paris
du 6 au 8 mars (10h-18h)

à Pontoise,
Hall Saint-Martin

Salon de Pontoise
31 janvier (10h-18h)

Retrouvez toutes les informations
sur www.letudiant.fr



Calendrier des vacances scolaires 2014-2015



Noël	du 19 décembre 2014, après la classe	au lundi 5 janvier 2015 au matin
Hiver	du vendredi 13 février, après la classe	au lundi 2 mars, au matin
Printemps	du vendredi 17 avril, après la classe	au lundi 4 avril, au matin
Vacances d'été	du vendredi 3 juillet, après la classe	au lundi 31 août, au matin

PÉDIBUS

La municipalité organise depuis la rentrée, le ramassage scolaire à pied depuis le quartier de la Garenne au départ de l'école Jean de la Fontaine, vers l'école Camus.



Les enfants sont pris en charge le matin et encadrés par deux animateurs de la Ville.

Cette pratique réduit le nombre de voitures aux abords de l'école, et octroie aux enfants un minimum d'activité physique chaque jour tout en leur inculquant les règles de circulation.

Départ de l'école Jean de la Fontaine à 8h15.

NOUVEAU !

Les menus de vos enfants sont dorénavant disponibles sur smartphone



Mis en place par la Sogeres, cette application permet aux parents de connaître les menus proposés chaque midi aux élèves des différentes écoles de la Ville. Il suffit de flasher ce code que l'on peut également retrouver sur le site de la Ville :

www.ville-isle-adam.fr rubrique "Au quotidien", "Jeunes" chapitre "Education".



Claudine Morvan, Adjointe aux Affaires scolaires, en compagnie d'élèves de l'école Balzac déjeune à la cantine.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE T.I.C. pour L'Isle-Adam

A l'issue des élections municipales de mars, la commission chargée des T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication) s'est profondément renouvelée.



Les membres de l'équipe T.I.C.

De gauche à droite : **Charles Reinert**, webmaster du CALVA, **Isabelle Lenoir**, Directrice du CALVA, **Emilie Colomer**, responsable de la Communication, **Eric Munier**, webmaster, **Elodie Thabourey**, Adjointe au Maire en charge de la Communication, **Alexandra Gillardin**, Conseillère municipale, **Agnès Tellier**, Adjointe au Maire en charge des Affaires culturelles et du Tourisme, **Morgan Touboul**, coordinateur de l'équipe T.I.C., **Gregor Doering**, Conseiller municipal, **Arnaud Leroy**, Directeur Général des Services, et **Stefan Gardel**, responsable du Service Informatique.

La création et l'évolution de cette équipe, réunissant élus et services municipaux, témoignent de l'implication de longue date de la municipalité dans ce domaine. Dans la continuité de l'action conduite précédemment, notre action pour les six ans à venir visera à simplifier vos démarches administratives, améliorer en permanence le site internet de la Ville, permettre l'appropriation des nouvelles technologies pour tous, valoriser notre patrimoine culturel et touristique, enfin stimuler une nouvelle forme de participation citoyenne.

Comme le démontrent les 5 @ du Label Villes Internet, notre commune n'a pas ménagé ses efforts pour rester en pointe de l'Internet local citoyen. Aujourd'hui, l'usage des nouvelles technologies est devenu quotidien,

incontournable tant pour les particuliers que pour les entreprises, indispensable également pour les collectivités locales. En maintenant notre ambition au plus haut niveau, nous serons donc à même de relever ces nouveaux défis grâce aux potentialités des nouvelles technologies.

Concrètement, nous travaillons d'ores et déjà à la conception d'une page "Handicap" sur le site Internet de la Ville, à l'extension du réseau Wifi à de nouveaux lieux publics, et au développement de formations aux nouvelles technologies, entre autres projets. Nous suivons également avec beaucoup d'attention le déploiement de la fibre optique à L'Isle-Adam et le raccordement au très haut débit de tous les Adamois à l'horizon 2019.

ABONNEMENT AU CLIN D'ŒIL

Le bulletin électronique de la ville permet aux personnes inscrites de recevoir chaque semaine les informations festives ou pratiques concernant notre commune.

Pour s'inscrire, cliquez sur:

www.ville-isle-adam.fr
Vos démarches -
Inscriptions Clin d'œil.



À VENIR

La cérémonie des bacheliers

Les bacheliers sont invités à une cérémonie en leur honneur présidée par Axel Poniatowski, le samedi 6 décembre à 11h dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville. Si vous êtes Adamois diplômé du baccalauréat hors L'Isle-Adam, faites-vous faire connaître auprès des services de la mairie :
01 34 08 19 38
ou
01 34 08 19 50



La fête des jeux en bois



La semaine de la lecture





Square Géo Grandjean

FLEURISSEMENT



Candélabre

Cet été, ce sont 16 300 **plantes annuelles** qui ont fleuri la Ville dont 2 nouveaux massifs créés, l'un au carrefour des Alliés l'autre au square Géo Grandjean.

70 **jardinières** de suspensions ont été installées sur les candélabres du centre-ville et du quartier de la Garenne.



Rue de la Croix Rouge



Carrefour de Paris

En septembre 2 autres nouveaux **massifs** ont été créés carrefour de Paris et rue Saint-Martin.

Lors de la floraison automnale les **Dahlias** embellissent les jardinières de vivaces et d'arbustes rue de la Croix Rouge, avenue Michel Poniatowski et à l'entrée du Pavillon chinois.

DÉCHETS VERTS

Les feux de jardin sont totalement interdits dans le Val-d'Oise et ce quel que soit le temps (pluie, vent, neige...). Cette disposition s'applique aux feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage... qui ne peuvent être brûlés dans votre jardin.

Pour rappel : la déchetterie de Champagne-sur-Oise accueille les déchets verts.

L'usine de traitement des ordures ménagères est une usine de compostage. Les déchets verts (tonte, feuilles mortes) peuvent être présentés lors du ramassage des ordures ménagères. Veillez à ne pas trop charger vos contenants afin que les agents de collecte puissent les soulever pour le ramassage.

Les branchages de petit diamètre, peuvent également être collectés en porte à porte lors du ramassage des encombrants. Ces branches doivent absolument être fagotées. Attention, le ramassage des encombrants est limité à 1m³ par foyer par passage.

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les particuliers de la commune. Il suffit de présenter un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et une pièce d'identité au gardien qui vous proposera une carte d'accès déchetterie.

ZOOM SUR... la rousserolle effarvatte

Une gestion durable des roselières des étangs de la Petite Plaine !

Des petites roselières bordent les rives des étangs de la Petite Plaine. Pour des raisons d'esthétique elles étaient systématiquement fauchées. Dorénavant ce ne sera plus le cas afin de favoriser le retour de la rousserolle effarvatte.



© photo Christian Mars

Cette fauvette paludicole, d'une quinzaine de grammes et d'une longueur de 14 cm, nous revient tous les ans d'Afrique tropicale en avril pour repartir en septembre. Cet insectivore grand consommateur de moustiques et autres diptères niche dans les roselières ou les phragmites hautes et touffues. La rousserolle construit son nid en corbeille à mi-hauteur accroché à plusieurs tiges. Sa présence est souvent détectée grâce à son chant "grinçant" si caractéristique.

La rousserolle effarvatte avait déserté le site ou s'y installait beaucoup plus tard attendant que les phragmites aient repoussées, compromettant ainsi sa saison de reproduction.

Elle est présente au nord de l'Isle-Adam à la mare du Débuché (1 à 2 couples), à l'étang du futur port (3 à 4 couples) et irrégulièrement aux étangs de la Petite Plaine (1 à 2 couples voir 3).

UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES dans les Espaces Verts

Suite au Grenelle de l'environnement, un plan Ecophyto a été lancé en 2008 afin de réduire progressivement l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts et des promenades.

La loi du 6 février 2014 renforce ce plan en interdisant, dès 2020, toute utilisation de pesticides dans les espaces verts ouverts au public (hors cimetière et terrain de sport).

Une nouvelle gestion de l'entretien de la Ville a été mise en place par le service des espaces verts afin de répondre aux exigences de cette loi : désherbage manuel, augmentation de la fréquence de tonte afin de favoriser la densité du gazon, arrosage automatique, scarification et apport d'engrais organique au printemps et à l'automne.

Depuis le début de l'année, aucun désherbant n'a été utilisé.

Décorations et illuminations de Noël

Un jury composé d'enfants passera le **mercredi 17 décembre à 17h** afin de choisir les maisons les mieux décorées pour Noël. Une cérémonie pour récompenser les participants sera organisée dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

PARTICIPEZ AU CONCOURS EN VOUS INSCRIVANT AU 01 34 08 19 50

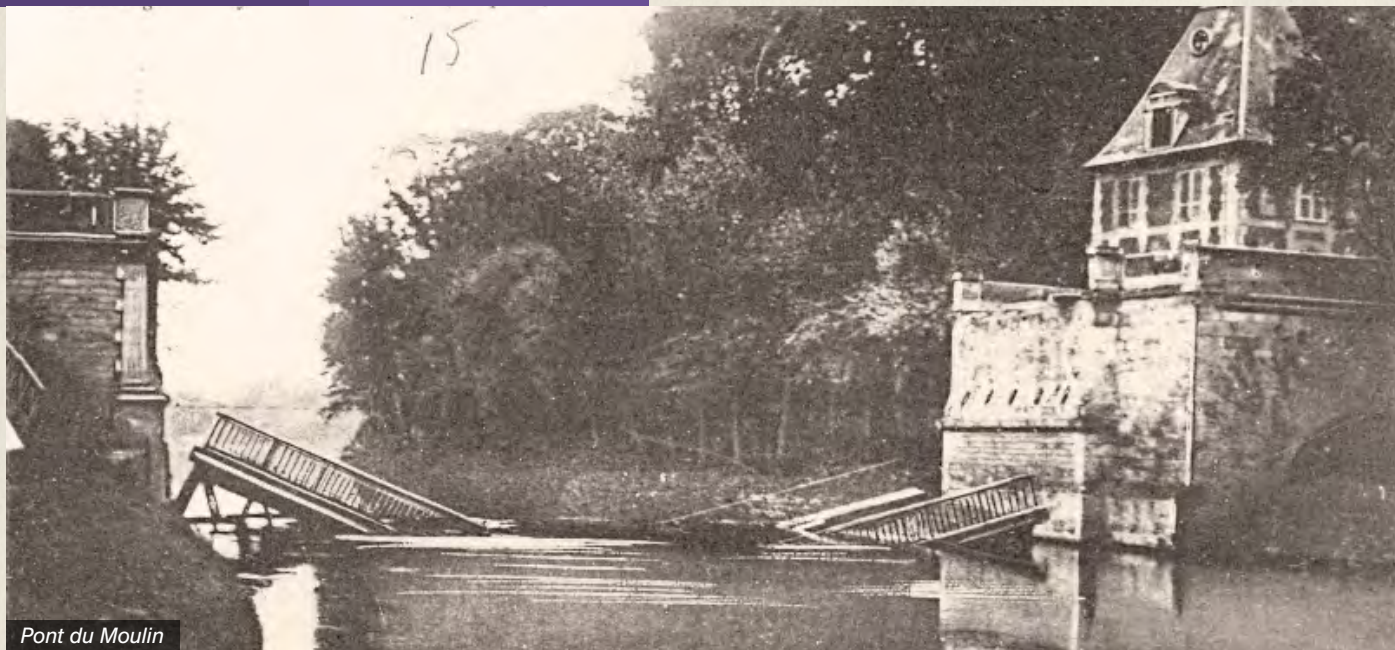


SAISONNIERS

Le service des Espaces verts a accueilli 8 saisonniers durant la période estivale afin de donner la possibilité aux jeunes Adamois de faire leur première expérience professionnelle.

ARROSAGE AUTOMATIQUE

2 nouveaux arrosages automatiques ont été installés : dans le jardin Lartigue, derrière le musée d'art et d'histoire Louis Senlecq et dans l'allée le Nôtre.



Pont du Moulin

100^e ANNIVERSAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE L'Isle-Adam n'a pas oublié ses "poilus".

La France, comme de nombreux pays européens, a décidé de fêter, à partir de 2014, le 100^e anniversaire de la Première Guerre Mondiale. Cette guerre terrible, véritable boucherie, va embraser le monde entier et provoquer près de 11 millions de morts, auxquels s'ajouteront de nombreux mutilés et handicapés. La France pour sa part va recenser 1,3 millions de soldats morts au champ d'Honneur. A la suite de ce conflit, le pays mettra plusieurs années avant de se rétablir, car la plupart des hommes actifs avaient disparus.

Presque toutes les familles seront touchées par la mort d'un mari, d'un frère ou d'un parent. Il suffit de consulter les monuments aux morts qui ont fleuri dans chaque commune de France, à l'issue de cette guerre, ou la liste des pupilles de la nation, pour constater l'étendue des dégâts. On s'était dit, après l'armistice de 1918, "plus jamais cela !".

L'Isle-Adam a été épargnée par les combats, mais ce n'est pas pour autant qu'elle n'a pas payé un lourd tribut à cette folie meurtrière. En effet, d'après le monument aux morts, inauguré le 27 août 1921, 146 adamois ont péri, ce qui est beaucoup pour une petite ville qui comptait alors environ 3 500 habitants. Heureusement près de 300 Adamois ont pu revenir dans leurs foyers, parfois en

un triste état : gazé, mutilé. Il est très difficile, compte tenu des lacunes dans les archives, de retrouver tous les soldats qui ont combattu lors de cette guerre, certains ont été mobilisés en cours de conflit. Il est important que tous ceux qui sont morts au combat, ou ceux qui ont participé à cette guerre, ne tombent pas définitivement dans les ténèbres du temps.

Ce n'est pas l'anniversaire d'une guerre que l'on fête à partir de 2014, mais bien le souvenir de tous ces hommes engagés malgré eux dans ce terrible conflit mondial.

Mais revenons à ce qui s'est passé à L'Isle-Adam pendant le conflit. Le 2 août 1914 la France entre en guerre. Le 3 septembre, les troupes françaises du 1^{er} Génie font sauter le pont du Moulin et le Grand Pont.

Pour rétablir les communications entre les deux rives de l'Oise, un service de bac de fortune est mis en place en attendant la construction de passerelles provisoires. En face du Tournebride de Stors, le Génie met en place un pont de bateaux. Quelques patrouilles allemandes font



Pont de Fer

des incursions jusqu'à Auvers-sur-Oise. Un soldat allemand est même tué en forêt de L'Isle-Adam. C'est à peu près tout ce qu'on peut retenir en ce début de guerre qu'on espérait de courte durée. On se voyait déjà fêter le Noël 1914 à Berlin !

De nombreux régiments français vont stationner dans notre ville au cours de la guerre. Il y avait ceux qui montaient au front et ceux qui en descendaient pour prendre un repos bien mérité, pour panser les plaies, renouveler le matériel et les hommes qui avaient péri. Des maisons seront réquisitionnées pour loger les troupes, mais également des chevaux, encore très nombreux lors de cette guerre. L'Isle-Adam, comme la plupart des villes en retrait des champs de bataille, verra son hôpital Chantepie-Mancier, se transformer en hôpital militaire, pour traiter les nombreux soldats blessés affluant de toutes parts. M. Béjot, propriétaire du domaine de Cassan, mettra à disposition du service sanitaire de l'armée une maison qu'il possédait

rue de Beaumont pour en faire l'hôpital auxiliaire n°408.

Dans une liste publiée en 1916, 35 soldats adamois seront fait prisonniers et l'un d'entre eux décèdera de maladie.

Certaines familles perdront plusieurs de leurs fils au combat : Joseph et Ernest Millet, Georges et Eugène Le Cardonnel... Dans bien des cas les soldats seront portés disparus, souvent ensevelis vivants dans des tranchées ou des trous d'obus de fort calibre.

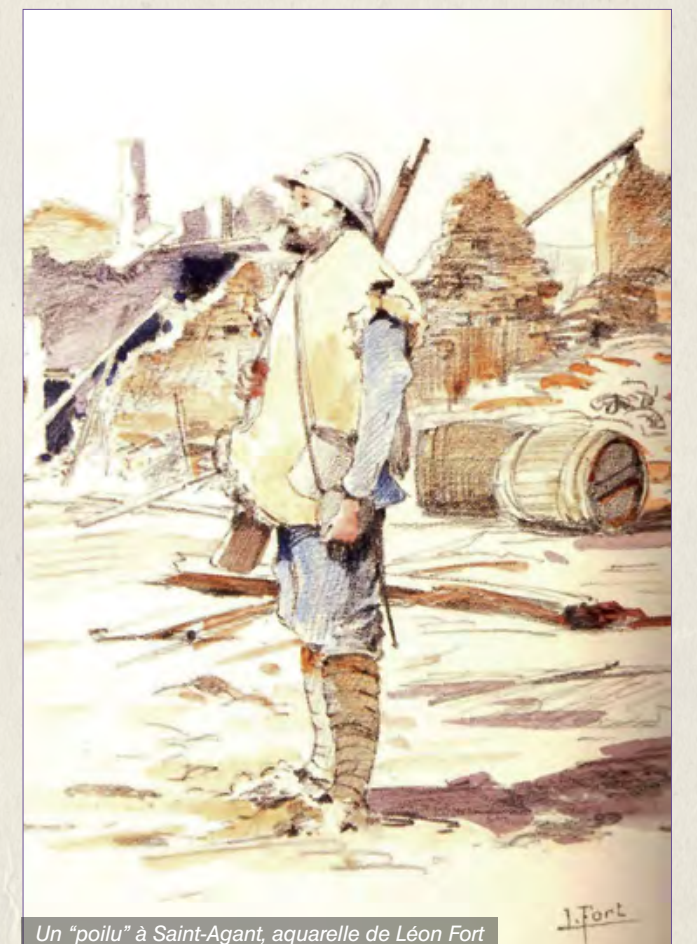
Pour ceux qui ont eu la chance de revenir vivants dans leur famille à l'issue de la guerre, certains avaient eu l'heureuse initiative de tenir un carnet de bord de leurs pérégrinations militaires. C'est le cas de Gaston Silly, qui en plus du texte qu'il a laissé à sa famille, avait immortalisé des moments de son parcours sur les différents champs de batailles avec des photos qu'il avait prises.

Parmi ces soldats adamois, Jean Droit et Léon Fort, peintres-dessinateurs de métier, vont ramener

des carnets de croquis surprenants, qui aujourd'hui sont un témoignage de leur parcours militaire. On pourra en voir des reproductions lors de l'exposition qui se tiendra dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.



Photo de Léon Fort, militaire



Un "poilu" à Saint-Agant, aquarelle de Léon Fort

Le 30 décembre 1914, de passage à Wormouh (Nord), Gaston Silly adresse un courrier à ses parents, qui tenaient un commerce de graineterie au 25 Grande Rue.

"Mes chers parents,

J'ai passé Noël en Belgique (à Dixmude), sous le feu de l'ennemi ; mais c'est en France que je passerai le 1^{er} janvier, car après deux jours de marche nous repassons (encore une fois) le poteau frontière hier matin. Toute la division a été relevée, car depuis le début des hostilités elle n'a pas quitté le front et a participé aux combats les plus violents. Ce qui fait que les besoins de se reformer se font sentir et cela demande un certain temps. Nous sommes maintenant en pleine sécurité. Je vous assure que ça semble drôle de ne plus entendre éclater les marmites¹ et c'est que très faiblement que nous entendons le canon d'ici. Enfin, je ne laisserai pas ma peau en Belgique cette fois-ci. J'aimerais mieux claquer deux fois en France qu'une fois là-bas. Nous avons dû effectuer notre retour par des chemins presque impraticables. A certains endroits, nous avions de la boue au dessus des chevilles, aussi, si nous avions eu les Prussiens au derrière comme à Charleroi, nous aurions été bons comme la romaine pour rester dans leurs pattes. La vie de campagne à cette époque n'est pas agréable et j'en ai marre de coucher dans les granges et de faire les répétitions dans les champs. Enfin, l'essentiel est que je me porte bien et que la peau est à peu près sauvée pour la fin de la campagne qui finira quand ?

Hélas, j'en vois guère la fin ! Souhaitons que cela viendra plus tôt que nous l'espérons, quoique toutes les nations en dispute ont l'air de s'entêter au détriment des pauvres diables qui laissent leur peau journallement. Notre Régiment de marche a tellement souffert que certains affirment que nous ne retournerons même plus au combat.

Y a-t-il du neuf à L'Isle-Adam ? Avez-vous des nouvelles des camarades qui sont au combat ? j'ai passé dans le secteur qu'occupe le régiment d'Eugène Durant (notre commis), aux environs d'Ypres, mais n'ai pu avoir de ses nouvelles. J'espère qu'il est toujours bien portant. Je pense que vous aurez passé correctement toutes ces dernières fêtes et que ma missive vous trouvera tous en excellente santé. Recevez mes baisers les plus affectueux."

1. Terme d'argot utilisé par les poilus pour les obus de gros calibre depuis le calibre 150 au 420mm.



Archive personnelle - soldats dans les tranchées



* Extrait de "L'Isle-Adam, Les Cahiers de l'Histoire" : 100^e anniversaire de la Première Guerre Mondiale de René Botto. (Septembre 2014 - numéro spécial - Cahier n°8 de l'association "Les Amis de L'Isle-Adam"). Renseignements à l'Office de Tourisme et au musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.



Lettre du grand-père d'un Adamois Henri Caffin adressée à son épouse, le 24 février 1915, juste avant de partir au front, vers les tranchées.

"Ma bien chère Madeleine,

Avant de quitter notre cantonnement d'U..., je désire, ne sachant si nous serons appelés un jour au l'autre, à aller au feu, te redire, ce que je t'ai dit avant mon départ.

Elève très pieusement nos enfants, et vis-à-vis de ma chère mère et d'Hélène¹, aie toujours, ainsi que nos enfants les sentiments que j'aurais moi-même vis-à-vis d'elles. Qu'il en soit de même vis-à-vis de Charles². Vivez tous unis. Quant à toi, ma bien-aimée femme, pardonne-moi la peine que j'ai pu te faire quelquefois.

J'espère que Dieu et la Sainte Vierge me protégeront, et me ramèneront sain et sauf du combat. S'il plait à Dieu qu'il en soit autrement, je me sou mets à sa volonté ; mais le seul souci que j'ai, en ce moment, c'est vous toutes.

En tout cas, sache, ma chérie, que si je meurs, je serai mort, chrétienne ment, et ce sera pour toi la plus grande consolation.

Dis à nos enfants qu'elles pourront être fières de leur père, car il sera mort pour la France.

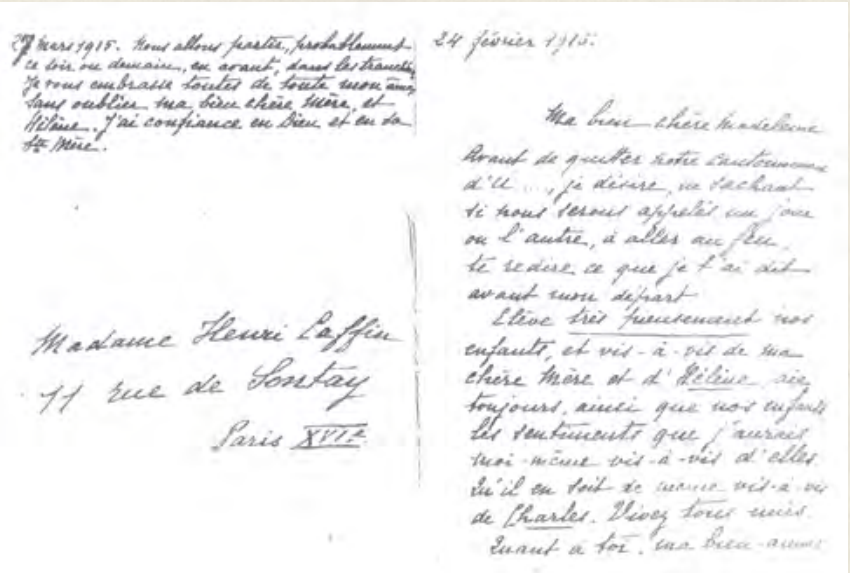
Je vous embrasse toutes cinq, ainsi que tous ceux qui vous entourent, de toute mon âme, et si Dieu veut me rappeler à lui, je vous donne à tous et à toutes rendez-vous au ciel.

Ton mari bien-aimé.

Embrasse bien tendrement Monique³, ce que je n'aurai pu faire, pauvre chérie. Et tâche de ramener totalement à Dieu, ton cher frère.

27 mars 1915. Nous allons partir, probablement ce soir ou demain, en avant, dans les tranchées. Je vous embrasse toutes de toute mon âme, sans oublier ma bien chère mère et Hélène. J'ai confiance en Dieu et en sa Sainte-Mère."

1. Hélène est sa jeune sœur.
2. Charles est son frère aîné.
3. Monique est sa dernière fille âgée d'un an.



AUTOUR DE L'ÉVÈNEMENT



Projection du film "Joyeux Noël"

Jeudi 6 novembre : 20h30

Cinéma le Conti
L'Union Nationale des Combattants (U.N.C.) et l'Association des Amis du Jumelage vous

proposent de voir ou de revoir le film "Joyeux Noël" réalisé par Christian Carrian. Ce film relate un épisode véridique de fraternité à la Noël 1914 sur le front de guerre entre soldats britanniques, allemands et français. Vous pourrez partager ce moment d'humanité et d'émotion avec ces soldats ennemis, mais amis d'un jour.

Vente des billets au cinéma.

Exposition consacrée aux soldats adamois

Du 4 au 11 novembre :

10h - 12h / 14h - 17h

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville
Organisée par les Anciens combattants de L'Isle-Adam-Parmain et l'association "Les Amis de L'Isle-Adam".

Vous y découvrirez des photos, reproductions de cartes postales, livres, revues, projections d'extraits de films de guerre, ainsi que des objets réalisés où ayant appartenu à des poilus.

Concert des Demoiselles de la Légion d'Honneur

Vendredi 21 novembre à 20h15

Maison de L'Isle-Adam

Les manifestations de commémoration de la Grande Guerre se clôtureront par un concert des Demoiselles de la Légion d'Honneur.

Ce concert, organisé par l'Association des Amis du Jumelage Marbach-am-Neckar / L'Isle-Adam, sous le signe de la réconciliation et de l'amitié franco-allemande, sera donné en présence d'une délégation allemande.

Réservation : 01 34 69 21 38

TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES et autres bâtiments communaux

La période des grandes vacances scolaires permet aux services de la Ville d'effectuer les travaux d'entretien et de rénovation des écoles :

- Remise en peinture, menuiseries extérieures, intérieures et travaux divers dans toutes les écoles.
- Réalisation de la première phase d'aménagement des blocs sanitaires de l'école élémentaire de Cassan.
- Réaménagement des sanitaires du gymnase Amélie Mauresmo.



TRAVAUX DE VOIRIE



- Création de 2 ralentisseurs et d'une glissière de sécurité chemin du Pommier.

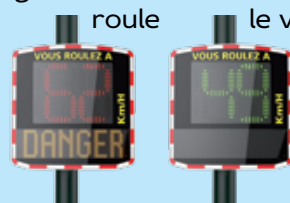


- Aménagement du parking des enseignants et de l'emplacement du bus scolaire de l'école élémentaire Cassan.
- Fin d'année 2014 : mise en sens unique de la rue du Martray vers la rue Emile Volant ainsi que le réaménagement du rond-point des marronniers.

Nouveaux radars pédagogiques

Des radars pédagogiques mobiles vont être installés sur la ville dès le mois d'octobre : ils seront d'abord installés dans les avenues de Paris et Michel Poniatowski.

Ces radars permettent aux conducteurs d'adapter leur conduite en fonction de la vitesse indiquée. Si la vitesse est inférieure ou égale à la vitesse autorisée le radar indiquera en vert à combien



roule le véhicule. Si la vitesse est supérieure, elle sera indiquée en rouge et le message danger apparaîtra. Aucune sanction n'est appliquée, les radars pédagogiques incitent les usagers à adapter leur comportement.

ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT



Afin de favoriser l'activité économique, les stationnements de courte et moyenne durée seront privilégiés. Ainsi :

➔ A partir du 1^{er} novembre, dans les zones à stationnement payant, la réglementation suivante s'appliquera :

- de 9 h à 19 h
Gratuité la première heure
Puis 1 € / heure
Gratuité le dimanche, les jours fériés et du 14/07 au 31/08

➔ Le stationnement payant sera étendu à partir du 1^{er} novembre

- à la rue de Pontoise entre l'avenue de Paris et l'avenue des Bonshommes
- au parking situé à l'arrière de la Maison de l'Amitié

N'oubliez pas de prendre un ticket à l'horodateur y compris pour la première heure gratuite !

FIN DES TRAVAUX de l'Hôtel de Ville

Les travaux de réhabilitation de l'intérieur de l'Hôtel de Ville (rez-de-chaussée et 1^{er} étage) se sont achevés fin août. Les élus et les services ont réinvesti les locaux dès le 26 août.

Historique des 4 phases de travaux réalisés depuis 5 ans sur le bâtiment.

2009 : rénovation extérieure réalisée par des ouvriers "Compagnons de France" qui ont œuvré dans le respect des techniques traditionnelles, spécifiquement dans le travail de la pierre pour les sculptures et de la pose d'ardoises pour le toit.



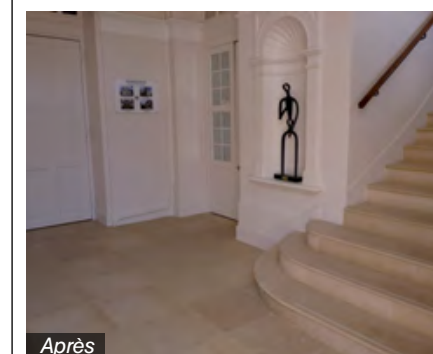
2013 : aménagement d'une rampe d'accès à l'entrée du salon d'honneur pour les personnes à mobilité réduite. Située sur la façade arrière du bâtiment, elle s'intègre harmonieusement entre les emmarchements, tout en restant bien proportionnée par rapport à la façade du XIX^e.



2014 : réhabilitation de l'entrée, de l'escalier et du 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville pour améliorer l'accueil du public : ouverture d'une toilette accessible aux handicapés au rez-de-chaussée, sécurisation des escaliers grâce à la mise en place de marches antidérapantes, pose d'une porte vitrée coulissante et agrandissement de l'espace d'accueil du 1^{er} étage.



2013-2014 : réfection du carrelage, de l'électricité et des peintures du salon d'honneur situé au rez-de-chaussée.





La sortie à Thoiry organisée par le C.C.A.S. le 7 juillet a enchanté petits et grands !



Michel et Nicole Boisgontier ont fêté leurs Noces d'Or le 19 juillet dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.



Madame Dupontavice a fêté ses 100 printemps le 25 septembre à la fondation Chantepie Mancier. La Ville lui a remis un bouquet à cette occasion.

APPEL à bénévoles

Naïzel, 6 ans et demi, est un enfant autiste qui n'est pas scolarisable et pour qui les parents n'ont pas trouvé de structure adaptée.

Ils souhaitent mettre en place la méthode des 3i à leur domicile : un procédé simple, à la portée de tous, fondée sur le jeu, l'amour, l'enthousiasme.

Cette méthode américaine, qui se base essentiellement sur la stimulation, a déjà fait ses preuves auprès de 200 enfants. La communication est l'objectif prioritaire à travers toutes les activités et non l'apprentissage de connaissances et de savoir-faire.

C'est dans ce cadre qu'ils font un appel à bénévoles pour jouer avec Naïzel 1h30 par semaine !

**Renseignements : 06 61 25 09 50
jbilcke@outlook.fr**

Pour en savoir plus sur la méthode 3i, vous pouvez consulter le site : www.autisme-espoir.org



NOËL ADAMOIS des seniors



LES COLIS gastronomiques



Réservés aux Adamois de + de 65 ans et sur inscription, la distribution aura lieu à la Maison de L'Isle-Adam :

**- mardi 2 décembre :
9h-12h / 14h-17h**

**- mercredi 3 décembre :
9h-12h**

REPAS DE NOËL des Aînés



**Samedi 13
décembre à
12h**

Centre sportif
Amélie
Mauresmo

LA GALETTE des rois

En janvier, les C.C.A.S de L'Isle-Adam/Parmain offrent aux résidents de l'hôpital gériatrique Chantepie Mancier, une galette à partager avec le personnel de la fondation et les membres des deux C.C.A.S ainsi qu'un cadeau choisi par l'hôpital pour les ateliers d'animation.

LA VULNÉRABILITÉ des personnes âgées

Une conférence sur ce thème, organisée par le club Arc-en-ciel, a réuni en mai dernier à la Maison de L'Isle-Adam une assemblée particulièrement attentive aux recommandations pour la prévention et la sécurité des séniors.

La police municipale et la gendarmerie ont pu donner des conseils avisés et précieux aux personnes se sentant concernées et ont fourni à l'assistance un guide d'informations utiles sur les bons réflexes à adopter au quotidien.

Vous pouvez retrouver cette brochure sur le site de la Ville : www.ville-isle-adam.fr dans la rubrique "Au quotidien" - chapitre "Prévention et Sécurité".



FERMETURE du foyer Bel Automne

En 2010, le CCAS auparavant simple gestionnaire, s'est porté acquéreur du bâtiment datant de 1969 afin d'entreprendre d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes obligatoires estimés à près de 2 millions d'euros (agrandissement et accessibilité des studios, rénovation de l'électricité et des réseaux d'eau chaude et sanitaire...)

Des demandes de subvention ont été déposées auprès du Conseil Général et de la Région, jusqu'alors traditionnellement co-financiers. Ces subventions ont été refusées en 2014. Le CCAS ne pouvant supporter seul le coût de cette restructuration, le poids d'une structure devenue déficitaire et ne pouvant garantir la sécurité des résidents, le Conseil d'Administration a pris la douloureuse décision de fermer définitivement l'établissement pour personnes âgées.

La municipalité, représentée par son élue en charge des Affaires Sociales, s'est attachée à trouver des solutions alternatives de placement à l'ensemble des résidents autonomes.

ZOOM SUR... Les garages solidaires

Un partenariat innovant signé entre l'UDAF 95 et la Fondation Renault.

L'éloignement ou l'inadaptation des transports publics ou bien encore des horaires atypiques, nécessitent l'utilisation d'un véhicule personnel indispensable à l'obtention ou le maintien d'un emploi.

Le coût de ce véhicule constitue une lourde charge inaccessible aux personnes en situation de précarité. L'UDAF 95, par le biais d'un partenariat avec le constructeur automobile Renault et dans le cadre de l'opération renault-mobiliz, offre la possibilité aux ménages les plus fragiles :

- d'acheter un véhicule d'occasion fiable, non accidenté, révisé avec garantie, pour un coût raisonnable (moins de 4000 €)
- de bénéficier d'entretien, de réparations pièces et main d'œuvre à prix coûtant (30 à 50% moins cher)



L'accès à ce dispositif est réservé aux personnes à faible ressource après étude du dossier par l'UDAF 95. Les demandeurs éligibles sont ensuite orientés vers le garage le plus proche.

Dans un premier temps, 4 Garages Renault Solidaires (G.R.S.) participent à cette opération sur le Val-d'Oise : Osny, Pierrelaye, Argenteuil et Sarcelles.

Cette offre peut aussi être couplée si besoin avec un microcrédit.

**Renseignements : www.udaf95.fr
Tél : 01 30 75 00 25
Courriel : renault-mobiliz@udaf95.fr**

LA MÉMOIRE : UN BIEN PRÉCIEUX à cultiver

Qu'est-ce que la mémoire ?

La mémoire se définit comme l'activité biologique et psychique qui permet d'emmagasiner, de conserver et de restituer des informations (définition Larousse). Nous disposons de cinq mémoires sensorielles (visuelle, auditive, gustative...) plus ou moins développées selon notre sensibilité et nos centres d'intérêt.

Comment l'entretenir et la développer ?

Lisez !

La lecture est l'activité par excellence pour entretenir et améliorer vos performances : Histoire de France, policiers, romans, magazines, tout est bon pour stimuler vos neurones.

Jouez !

Sudokus, mots croisés, jeux de cartes ou de stratégie. En solitaire ou avec vos enfants.

Apprenez !

Les numéros de téléphone, la liste de course, une langue étrangère, apprendre à poser du carrelage... Participez à des ateliers mémoires comme ceux organisés par



l'Association des Familles (A.F.I.A.P.).

Respectez une bonne hygiène de vie !

Dormez car c'est pendant les phases de sommeil paradoxal que les neurones organisent les informations reçues pendant la journée.

Mangez une nourriture saine et équilibrée en évitant les boissons alcoolisées afin d'apporter les nutriments nécessaires au bon fonctionnement du cerveau.

Lorsque les troubles s'installent... N'hésitez pas à consulter rapidement.

Soirée spectacle

"La mémoire dans tous ses états"

Judi 20 novembre - 18h
Maison de L'Isle-Adam

L'association H.A.P.I. (Handicap Alzheimer Prestation Information) organise, à destination des familles touchées par la maladie, une soirée riche en surprises et en émotion avec le concours de deux médecins et l'aide de comédiens, chanteurs, choristes et poètes.
(Entrée libre).

Renseignements : 01 34 69 21 38

OCTOBRE ROSE : dépistage du cancer du sein !

**1 femme sur 8
risque de développer
un cancer du sein.**

Chaque année, le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vie. En octobre, pour la 21^e année consécutive en France, la campagne de lutte contre le cancer du sein, organisée par l'association "Le cancer du sein, parlons-en" ! propose de lutter contre le cancer



du sein en informant et en dialoguant.

"Prévention et Santé en Val-d'Oise" coordonne ce programme dans le département.

Les femmes de 50 ans et plus sont invitées à se faire dépister tous les deux ans sans avance de frais.

Renseignements :
01 34 24 57 10



FOCUS : LE COMMERCE DE PROXIMITÉ... Une qualité de vie que la Municipalité souhaite conserver !



La Ville accorde le plus grand intérêt à la préservation de la qualité et de la diversité du commerce de proximité.

Toute cession de fonds de commerce ou de baux commerciaux intervenant dans le périmètre de sauvegarde du commerce de proximité, délimité par délibération du Conseil municipal, peut faire l'objet d'un droit de préemption de la commune, c'est-à-dire du droit de l'acheter en priorité pour le rétrocéder à un commerçant ou un artisan dans le respect d'un cahier des charges établi par la commune.

Cette pratique a d'ores et déjà été appliquée à cinq reprises par la Municipalité.

Nouveaux COMMERÇANTS

Lingerie

Ilovea

9 Grande Rue
Tél 09 82 49 41 04

Kinésithérapeute

Natalie Viillard-Crémers

2 rue Léon Fort
Tél 06 60 20 84 20

Papeterie

Bureau Vallée

C.C. le Grand Val
ZAC des rayons
Tél 09 81 98 30 06
bv.lisle-adam@bureau-val-lee.fr

Prêt à Porter

9 Neuf

C.C. le Grand Val
ZAC des rayons
Tél 01 34 08 25 30

Harlow

5 rue Saint-Lazare
Tél 01 34 08 80 84
Restaurant
(changement de propriétaire)

Restaurant

L.A.

3/5 rue du Pâtis
Tél 01 34 69 56 15

La Cambuse

71 rue de Pontoise
Tél 01 34 69 08 24

Services à la personne

L'Aide Go

11 ter rue Bergeret
Tél 01 34 73 45 58
06 15 42 01 99
www.laidego.fr

Sophrologue

Maryline Ferrara

58 rue de Nogent
Tél 06 64 85 83 36
Sur rendez-vous

Taxi

Taxi L'Isle-Adam François Camus

Tél 01 34 73 49 49
06 77 47 20 61
taxicamus@orange.fr

Le dimanche matin, un parking gratuit dans la cour des écoles Balzac et Camus sont à disposition des clients du marché.



Quinzaine commerciale

Du jeudi 18 au mercredi 31 décembre



EXPOSITION JEAN-BAPTISTE SÉCHERET "Paysages"

Du 16 novembre 2014 au 1^{er} mars 2015
Au musée d'art et d'histoire Louis Senlecq



Le musée d'art et d'histoire Louis Senlecq organise conjointement avec le musée Goya de Castres, une exposition consacrée aux paysages de Jean-Baptiste Sécheret (né en 1957), peintre et graveur. Il s'agit de la première collaboration entre ces deux musées.

L'intérêt du musée Louis Senlecq pour la peinture de paysage ainsi que pour la création contemporaine l'a amené à proposer à Jean-Baptiste Sécheret cette invitation. La ville de L'Isle-Adam, située entre l'Oise et la forêt domaniale, s'est révélée être un lieu propice à la création pour cet artiste ; une de ses œuvres, réalisée sur place, sera d'ailleurs montrée au public lors de l'exposition.

Sécheret et le paysage

De Paris à New-York en passant par les falaises atlantiques, Sécheret travaille le paysage, la perspective, le ciel, l'humeur du temps. A l'aide d'une touche majoritairement monochrome, qui s'adapte à un regard universel, il exalte l'architecture tout autant que la nature elle-même. Par d'habiles jeux d'ombres et de lumières, Sécheret trace délicatement et minutieusement les silhouettes des édifices et les contours des visages humains afin d'en saisir l'essence même.

Ses vues, *vedute*, à la présence forte, créent une impression d'immensité bien reconnaissable, comme dans la série de tableaux consacrée à Trouville, qui font inmanquablement penser aux séries de Claude Monet. A chaque fois, le regard porté sur l'espace est unique, et offre à voir un monde empreint de majesté et de sublime.

Dans la lignée des artistes du XIX^e siècle, présents à L'Isle-Adam, comme Jules Dupré ou Théodore Rousseau, qui ont, en leur temps, magnifié la peinture de paysages, Sécheret s'inscrit comme un digne représentant de cette école du paysage que l'on peut faire remonter jusqu'à Le Lorrain.

Autour de l'exposition

Tous les dimanches :
visite guidée gratuite à 15h.

Enfants

Fête ton anniversaire au musée !

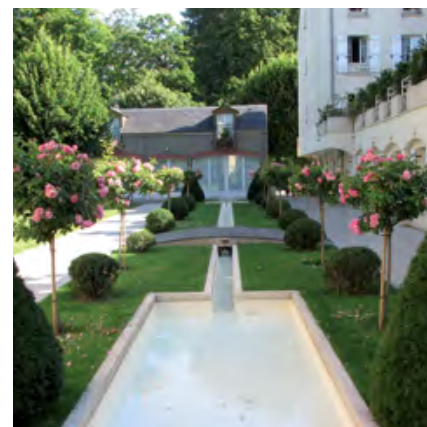
Le mercredi après-midi.
A partir de 6 ans. Sur réservation.

L'animation comprend une visite guidée de l'exposition, un atelier de pratique artistique et un goûter.

Stages de vacances de février

- Atelier gravure et monotype pour les enfants de 8 à 12 ans.
- Architectures et maisons de papier et pop-up.

Renseignements :
01 34 69 45 44



CONCERTS

GRAND CONCERT DU NOUVEL AN

"Les Gospel Church"
Samedi 17 janvier - 20h30
Eglise Saint-Martin

Leur répertoire va du Gospel traditionnel au Negro Spiritual.

Renseignements : 01 34 69 41 99



L'OFFICE DE TOURISME

propose tout au long de l'année
des visites thématiques autour
du patrimoine de la Ville



Visites : "historique", "la Plage",
"Au temps des Conti", "peintres et
écrivains", "l'église Saint-Martin",
"ville-parc, côté nature", et "gourmande".

**D'autres visites sont
également adaptées
au "jeune public/famille" :**

Visites : "Isara, la rivière expliquée aux
enfants", "Les étangs avec Lilette"
Rallies : "Les Princes de Conti" et
"Déductive".

Réservation souhaitée.

Programme sur demande à l'Office
de Tourisme

Visite guidée : 6 €

Visite gourmande : 15 €

Gratuité : moins de 15 ans accompagnés
(sauf visite "jeune public/famille" et visite
gourmande)

Renseignements : 01 34 69 41 99

19^e ÉDITION DU FESTIVAL JAZZ AU FIL DE L'OISE

Jean-Jacques Milteau, Bluezz Gang
Dimanche 23 novembre - 17h
Cinéma Le Conti

Alors que le blues, musique mère est pratiquée à l'origine par des musiciens non professionnels, le jazz musique savante, se nourrit de toutes les musiques qu'il côtoie et exige des connaissances tant instrumentales que théoriques. A l'instar de Duke Ellington ou de Count Basie, Jean-Jacques Milteau propose au mélodiste Edwar Bineau et à une poignée de musiciens de jazz de célébrer le blues à leur manière. Défi relevé haut la main avec la complicité de la voix soul de Michael Robinson.

(Tarif plein : 16€ / tarif réduit : 12€)
Renseignements : 01 34 69 41 99



Hommage à Antoine Duhamel
Disparu le 10 septembre à l'âge de 89 ans.

Compositeur de musiques de films et d'œuvres classiques, collaborateur notamment des cinéastes de la nouvelle vague François Truffaut ou Jean-Luc Godard, Antoine Duhamel était à l'origine du festival Jazz au fil de l'Oise et a participé à la création de l'espace culturel Villa Daumier à Valmondois. Nous lui devons le carillon des 3 cloches de l'église Saint-Martin composé à l'occasion des 500 ans de l'église en 1999.

MARCHÉ DE NOËL

par l'association
Terre d'Europe
les 29 et 30 novembre
à la Maison
de L'Isle-Adam.

LA MAGIE DES SANTONS DE PROVENCE

Du 1^{er} au 31 décembre
à l'Office de Tourisme

Expo-Vente de
santons artisanaux
d'Aubagne.



3^e FÊTE DU SPORT



Vendredi 27 juin, les élèves des écoles adamoises ont pu s'essayer à différents sports tels que l'aïkido, l'athlétisme, l'escrime ou bien encore le basket. Une journée de découverte ayant fait naître des passions.

Le samedi 28 juin, le stade était ouvert au public, enfants comme adultes, afin d'assister à des démonstrations et d'expérimenter de nouveaux sports.

Malgré le temps pluvieux les associations sportives et le public étaient au rendez-vous dans une ambiance sportive et festive.

REMISE DES MÉDAILLES DU SPORT

Lors de la 3^e fête du sport, Axel Poniatowski a remis les médailles du sport à 21 équipes, 28 sportifs en individuel et 3 médailles à des bénévoles Adamois s'étant distingués dans l'année.

André Lassoujade, ex-président du tennis club, a reçu du Ministère de la Jeunesse et des Sports, une médaille d'or pour son parcours sportif et son implication au sein du club en tant que bénévole.



COURSE EN AUBRAC : les Adamois en lice !

Le 24 juin, ils étaient 12 participants de l'association "la foulée d'Hippocrate" au départ de la course des Burons au cœur de l'Aubrac. Saluons la



performance de 4 coureurs adamois, membres de l'association qui se distinguent pour en être à leur 10^e participation à ce marathon : Philippe Taurand, Bruno Froger, Eric Espié et Xavier Gasquet qui ont franchi la ligne d'arrivée et réalisé une belle performance sportive !



Remise des médailles du judo par Axel Poniatowski le 21 juin



Le 15 juin, Axel Poniatowski a remis les prix aux pêcheurs de l'association de pêche des étangs de la Petite Plaine.

4^e TROPHÉE VIA GOLF

Le samedi 21 juin sous un temps ensoleillé 90 joueurs se sont affrontés lors du Trophée dans une atmosphère détendue.



LA PLAGE : une météo mitigée !

Cette année, le temps n'a pas été au rendez-vous pour les aoûtistes contrairement aux juilletistes qui ont pu profiter de belles journées ensoleillées !

BRÈVES

Travaux au stade Philippe Grante

Le 2^e terrain en herbe du stade a été équipé d'un arrosage intégré, ce qui permet une meilleure qualité du terrain pour la pratique du sport ainsi qu'une économie substantielle d'eau.

Trail des Ecureuils

Course de 10 ou 20 km

Samedi 13 décembre
Départ : 14h30 en forêt de L'Isle-Adam
Green Sport

Renseignements :
06 73 36 65 57 ou
greensport95@yahoo.fr



L'OLYMPIQUE ADAMOIS monte d'un cran !

C'est un moment historique qu'a vécu l'Olympique Adamois en juin dernier. En effet, pour la première fois de son histoire, le club accède à la D.S.R. (Division Supérieure Régionale). Tout au long de la saison, le club adamois a survolé ses adversaires avec une défense de fer "On a été régulier et c'est une grande joie pour toute l'équipe. Maintenant on est en D.S.R. et on va tout faire pour bien y figurer" se réjouit l'entraîneur Eric Rethoré.



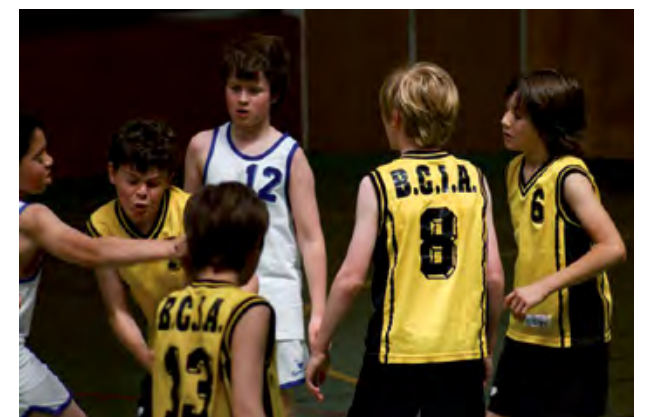
Avec près de 320 licenciés répartis sur 20 équipes, le club adamois affiche une belle santé. Outre l'équipe première, l'équipe 2 senior a remporté la coupe du Val-d'Oise "Jean Lhestraute" et l'équipe jeune des U15 termine championne du Val-d'Oise 4^e division accédant ainsi à la 3^e division.

Et si cette année, ON SE METTAIT AU BASKET ?

Pour sa 41^e année d'existence, le basket club commence la saison sous les meilleurs auspices : nouvelle équipe, nouvelles ambitions, tels sont les objectifs du club soutenu désormais par un entraîneur diplômé d'état assurant le suivi, la formation et le coaching des joueurs et joueuses mais aussi la formation interne de nouveaux entraîneurs.

Actuellement cinq équipes masculines sont engagées dans les différents championnats départementaux, et vont essayer de suivre la dynamique enclenchée l'an dernier par l'équipe senior promue en championnat d'Excellence.

Avec près de 130 licenciés, le BCIA va poursuivre son action au niveau du baby-basket (dès 6 ans) et développer la section féminine pour présenter à terme des équipes masculines et féminines dans toutes les catégories et renouer ainsi avec un passé riche en résultats. Une section basket loisirs est également ouverte aux adultes.



**BOURSE AUX JOUETS
ET DE PUÉRICULTURE**
Du 22 au 28 octobre
Pirouette
Centre sportif Amélie
Mauresmo



**CONFÉRENCE
GÉNÉALOGIQUE**
Mardi 4 novembre
Club Arc-en-ciel
Maison de L'Isle-Adam

BAL COUNTRY
Mardi 11 novembre
Les Attelages de Conti
Maison de L'Isle-Adam

CONCERT
Dimanche 16 novembre
Ensemble Choral
de L'Isle-Adam (E.C.I.A.)
Maison de L'Isle-Adam

➔ **Remise des prix
du championnat
d'orthographe**
Samedi 15 novembre - 14h
Affaires culturelles de la Ville
Hôtel de Ville

**Cérémonie
d'accueil
des nouveaux
adamois**
Samedi 15 novembre - 11h
Salon d'honneur
de l'Hôtel de Ville

APRÈS-MIDI DANSANT
Dimanche 23 novembre
14h - 18h30
Comité des Fêtes
Maison de L'Isle-Adam
(Tarif : 10€)
Renseignements :
01 34 69 21 38

➔ **19^e édition du
festival Jazz au fil de
l'Oise**
Dimanche 23 novembre
17h
Cinéma Le Conti



MARCHÉ DE NOËL
Samedi 29 et dimanche
30 novembre
Terre d'Europe
Maison de L'Isle-Adam

**EXPOSITION ŒUVRES
SUR PAPIER »**
Du 30 novembre au
7 décembre
Prisme et Nuances
Espace Magallon

➔ **Cérémonie des
bachelières**
Samedi 6 décembre - 11h
Hôtel de Ville



EXPOSITION PHOTOS
Samedi 13 et dimanche
14 décembre
Club photo Jacques Henri
Lartigue
Espace Magallon



**CONCERT DES AMIS
DE L'ORGUE**
"Piano à 4 mains"
Dimanche 14 décembre
15h30
Eglise Saint-Martin
Renseignements :
01 34 69 41 99

➔ **Matinée
enfantine**
Mercredi 17 décembre
15h
Maison de L'Isle-Adam



➔ **Embrassement
du Castelrose et
Chants de Noël**
Samedi 20 décembre
17h
Place de Verdun

VILLAGE DE NOËL
Du 19 au 21 décembre
A.C.I.A.
Cour de l'Hôtel de Ville

CRÈCHE VIVANTE
Mercredi 24 décembre
Parvis de l'église

➔ **Vœux 2015
d'Axel
Poniatowski**
Dimanche 11 janvier - 11h
Centre sportif Amélie
Mauresmo

➔ **Grand concert
du Nouvel an**
"Les Gospel Church"
Samedi 17 janvier
Eglise Saint-Martin

➔ **Fête des jeux
en bois**
Samedi 7 février
de 10h à 18h
Centre sportif Amélie
Mauresmo



RECYCLAGE du carton

Les cartons d'emballage doivent être déposés dans les bacs bleus afin de pouvoir être recyclés.

Le carton peut être recyclé uniquement s'il est sec. Il est donc essentiel de le mettre dans le bac bleu couvercle fermé ou, si l'emballage est trop grand, de l'emporter à la déchetterie. Toutefois, si vous avez un bac bleu de petite taille et qu'il déborde chaque semaine, vous pouvez contacter le syndicat TRI-OR (01 34 70 05 60) qui pourra vous équiper d'un réceptacle de taille supérieure. Pour rappel : le jour de collecte des déchets propres et secs a lieu le vendredi dans toute la ville.

PLAQUETTES D'INFORMATIONS frauduleuses, méfiance !

Des plaquettes comprenant : logo de la ville, mention "Ville de L'Isle-Adam", numéros d'urgence (police, gendarmerie, pompier...) mais également plombier, serrurier et transports vous sont régulièrement envoyées par des entreprises. Ces dernières ne sont en aucun cas accréditées par la municipalité et pratiquent des tarifs souvent prohibitifs.

CONSOMMATION» achats à distance et démarchage à domicile

Délai de rétractation

Vous disposez d'un délai de 14 jours pour changer d'avis sur votre achat à distance. Le même délai s'applique si vous avez été démarché par téléphone. Le droit de rétractation s'applique aussi pour les produits soldés, d'occasion ou déstockés. Ce délai de rétractation de 14 jours, instauré par la loi Hamon (le délai étant de 7 jours avant cette loi), est applicable aux contrats conclus depuis le 14 juin 2014.

Le délai de rétractation concerne également toutes les ventes conclues sur le lieu de travail du consommateur ou à son domicile.

Attention : pas de délai de rétractation sur les foires et les salons.

DEPUIS LE 1^{er} JUILLET, la vignette des boîtes de médicaments a disparu.

Sa suppression ouvre la voie à une nouvelle étape de modernisation de la gestion technique et administrative de la sécurité sociale.

Le pharmacien remet au patient, muni d'une prescription médicale, une facture détaillée sur papier : C'est le "Ticket Vitale", imprimé sur le verso de l'original de l'ordonnance.



L'information sur les prix des médicaments remboursables achetés sans ordonnance est accessible au sein de l'officine au moyen d'un affichage, d'un catalogue électronique ou d'une interface d'accès à Internet.

Une application smartphone gratuite est également disponible et permet aux usagers de connaître les prix, les taux de remboursement, mais également l'ensemble des caractéristiques des médicaments en flashant le code figurant sur la boîte de médicament.



PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 19 octobre
Pharmacie Vaudou,
Persan : **01 30 34 61 20**

Dimanche 26 octobre
Pharmacie Chapel,
Mériel : **01 34 21 62 62**

Samedi 1^{er} novembre
Pharmacie Joly-Jolly,
L'Isle-Adam : **01 34 69 52 85**

Dimanche 2 novembre
Pharmacie Joly-Jolly,
L'Isle-Adam : **01 34 69 52 85**

Dimanche 9 novembre
Pharmacie Kokougan,
Persan : **01 34 70 04 79**

Mardi 11 novembre
Pharmacie Choux,
Méry-sur-Oise : **01 30 36 34 66**

Dimanche 16 novembre :
Pharmacie des Plantes,
L'Isle-Adam : **01 34 69 00 03**

Dimanche 23 novembre
Pharmacie Le Village,
Persan : **01 30 34 31 29**

Dimanche 30 novembre
Pharmacie du Centre,
L'Isle-Adam : **01 34 69 01 73**

Dimanche 7 décembre
Pharmacie Bardet,
Parnain : **01 34 73 02 12**

Dimanche 14 décembre
Pharmacie des Plantes,
L'Isle-Adam : **01 34 69 00 03**

Dimanche 21 décembre
Pharmacie Hélias,
Butry-sur-Oise : **01 34 73 06 17**

Jeudi 25 décembre
Pharmacie Dodin,
L'Isle-Adam : **01 34 69 03 73**

Dimanche 28 décembre
Pharmacie Loyer,
Auvers-sur-Oise : **01 30 36 75 60**

FÉLICITATIONS

Mariages à L'Isle-Adam

15/02/2014	Laure Garnier et Adrien Cler	14/06/2014	Elise Toue et Jacques Eyidi Ngambi
03/05/2014	Sandy Wirtz et Pierre Bassot	21/06/2014	Lucia Cristobal Gomez et Sergi Ribera Mas
06/05/2014	Juliette Morvan et Franck Benguigui	05/07/2014	Angélique Brouard et Cédric De Saint-Martin
30/05/2014	Sabrina Liot et Olivier Lesage	05/07/2014	Corinne Masson et Edouard Martin
31/05/2014	Elodie Cosson et Yannick Guivant	18/07/2014	Brigitte Ducrot et Jean-Claude Lerebourg-Milhomme
07/06/2014	Fatime-Zahra Ait Arhal et Abderrahim El Ghouliti	08/08/2014	Marie-Marcelle Essomba et René Galvan
07/06/2014	Céline Guillot et Yohann Mielczarek	09/08/2014	Marie-Christine Dard et Gérard Guilmain

BIENVENUE

Naissances adamoises
à L'Isle-Adam

24/03/2014	Ewan Noury
02/04/2014	Mathias Maton
09/04/2014	Milan Vautherin
10/04/2014	Louis Chen
27/04/2014	Jadenn Kayiji Mutombo Bukasa
03/05/2014	Laura Angeard
04/05/2014	Victoria Bornhofen
10/05/2014	Gabriel Moron
14/05/2014	Emmy Lefevre
17/05/2014	Alice Fernandes
19/05/2014	Louane Bongoua
21/05/2014	Arthur Fremy
29/05/2014	Thomas Batista
03/07/2014	Jonas Guendouli
09/07/2014	Théa Cramette
10/07/2014	Dani Bessalah
24/07/2014	Sélène Ginoux
24/07/2014	Andrei Guiu Trif
03/08/2014	Marilou André
03/08/2014	Lyse-Catherine Lapert
14/08/2014	Charlie Liechty

Naissances adamoises
à l'extérieur

09/03/2014	Teyrence Gotal Henry
14/03/2013	Ester Dubois
15/03/2014	Paco Renderos Chang Réga
15/03/2014	Louise Chevalier
16/03/2014	Mathys de Oliveira
16/03/2014	Alexis Lambert
17/03/2014	Matthieu Mayendayau
27/03/2014	Teedjy Jeanny Brianto
27/03/2014	Lana Demirhan
28/03/2014	Sita Traore
01/04/2014	Céline Kheddar
03/04/2014	Nolhan Miart
03/04/2014	Malone Miart
05/04/2014	Ruben Ketterer Verrecchia
10/04/2014	Keyssie De Sao Pedro
05/05/2014	Margaux Guilbert
05/05/2014	Jacques Guilbert
12/05/2014	Juliane Bleuse
14/05/2014	Antero Moulin
17/05/2014	Valentin Boute
18/05/2014	Hanna Morgan
19/05/2014	Laure Poniatowski
19/05/2014	Casimir Poniatowski
02/06/2014	Marie Boucher
21/06/2014	Laura Ravenaz Philippon
25/06/2014	Mélina Ferreira Boisgontier
01/07/2014	Soline Laurent Israël
07/07/2014	Raphaël Saussey
08/07/2014	Anaïs Jourda
18/07/2014	Lynnah Sambin
23/07/2014	Kyllian Mondia
04/08/2014	Céline Benamghar
06/08/2014	Gabriel Reffay
07/08/2014	Lyoann Bellenger Dauphin

ILS NOUS ONT
QUITTÉ...

Décès adamois
à L'Isle-Adam

20/03/2014	Françoise Le Beuf veuve Badoc, 79 ans
03/04/2014	Monique Vallet veuve Paitier, 82 ans
04/04/2014	Claude Pravaz, 68 ans
22/04/2014	Laurette Sauvé, 61 ans
26/04/2014	Pierre Andrieu, 85 ans
27/04/2014	Pédro Fernandez, 86 ans
05/05/2014	Anne Reydel, 62 ans
29/05/2014	Yvonne Brier veuve Allory, 100 ans
28/06/2014	Jean Franjeulle, 91 ans
17/07/2014	Claude Launois, 84 ans

Décès adamois
à l'extérieur

10/03/2014	Eugénius Kalembe, 82 ans
13/03/2014	Madeleine Jeandrot veuve Brun, 90 ans
15/03/2014	Frédéric Borzo, 92 ans
19/03/2014	Mathilde Motyl veuve Vasseur, 90 ans
03/04/2014	Georges Cresson, 96 ans
19/04/2014	Liliane Cogoluenhes veuve Le Fringere, 71 ans
20/04/2014	Georges Julien, 101 ans
25/04/2014	Jean Van Ooteghem, 76 ans
02/05/2014	Gilles Windels, 62 ans
08/05/2014	Clément Pérusseau, 21 ans
25/05/2014	Pascal Van Ooteghem, 50 ans
11/06/2014	Michel Laquay, 76 ans
14/06/2014	Nicole Chiche épouse Riera, 73 ans
15/06/2014	Bernard Morin, 83 ans
22/06/2014	Antonio Costa Castro, 69 ans
27/06/2014	Marianne Szesny, 57 ans
29/06/2014	Pierre Lemoine, 64 ans
05/07/2014	Bernard Lerebourg, 56 ans
12/07/2014	Louis Couillard, 73 ans
16/07/2014	Daniel Dépatin, 48 ans
04/08/2014	Anne-Marie Lallemand épouse Bleinès, 76 ans
13/08/2014	Florent Nicolas, 52 ans
18/08/2014	Henriette Reffay épouse Vitel, 93 ans

7jours/7 9h/24h



Aire de jeux couverte

Commandez par internet
www.gomcdo.fr

Tél. : 01 34 08 11 29
Centre commercial du Grand Val
95290 L'Isle-Adam



Parking à côté de l'Espace culturel Michel Poniatowski

Tél 01 34 69 36 00
1 avenue du Général de Gaulle - L'Isle-Adam



Toute l'équipe du restaurant de la plage
vous attend tous les jours midi et soir sauf le lundi pour
faire de votre visite un pur moment de détente !

Laurent Carbon Paysagiste Conseil

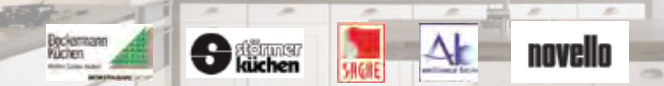
Spécialiste dans l'aménagement,
la réalisation et l'entretien
de jardins et espaces verts



01 34 73 14 91
06 74 29 47 84

laurentcarbonpaysagiste@orange.fr
www.laurent-carbon.com

Luc BROQUET Cuisines
Salles de Bains



ZA du Paradis - Rue Lavoisier - 95660 Champagne-sur-Oise

P 01 34 73 22 55 - 06 07 03 99 15

CENTRE LASER
val d'oise

Confiance...
Le suivi personnalisé, le dialogue et l'écoute
sont des critères essentiels pour construire une
relation de confiance avec votre médecin.

Excellence...
Dès le premier rendez-vous gratuit avec
un médecin, il vous sera remis un plan de
traitement personnalisé ainsi qu'un devis
pour votre soin.

Compétence...
En choisissant uniquement des médecins,
nous capitalisons leurs expériences pour vous
offrir le meilleur résultat avec la plus grande
sécurité.

Centre esthétique

Tél 01 34 08 04 54 - 06 30 35 99 52
19 avenue de Paris (Bâtiment A)
L'Isle-Adam

Plus d'infos sur notre site
www.centrelaservaldoise.com

L'Isle-Adam Carrefour

Les prix bas, la confiance en plus



Un nouveau Drive pour mieux vous servir !

Centre commercial le Grand Val
ZAC du pont des rayons RN 322
95290 L'Isle-Adam
Tél. 01 34 08 46 38



Ouverture Lundi, Mardi, Mercredi
Jeudi et Samedi de 9h à 21h.
Le Vendredi de 9h à 22h

Parking 1200 places



 **Assurances**



 **Banque**

 **Voyages**



 **Spectacles**



carrefourspectacles.com

 **Location de véhicules**

